

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 188.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI, 4 MAI 1829.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

PAIR OU NON.

Méthode perfectionnée.
HUITIÈME CLASSE DE LA

LOTÉRIE

De l'Église Evangélique Française.
Dont le Tirage aura lieu le 6 Mai 1829.

D. MALCOLM—Directeur.

SYSTEME POPULAIRE DE PAIS OU NON.

5,400 lots gagnans et seulement 4,600 blancs.

Aucun Gros Lot n'ayant été tiré, ils sont conséquemment sujets à sortir dans ce tirage.

Un paquet pourrait gagner tous les Gros Lots.

PROSPECTUS SPÉCIFIQUE.—

1 lot de \$5,000	est	5,000
1 lot de 2,500	est	2,500
1 lot de 1,500	est	1,500
1 lot de 1,000	est	1,000
1 lot de 500	est	500
4 lots de 500	est	2,000
8 lots de 100	est	800
18 lots de 50	est	900
27 lots de 40	est	1,080
25 lots de 20	est	500
100 lots de 10	est	1,000
200 lots de 5	est	1,000
5000 lots de 4	est	20,000

5000 lots de 10,000 billets, à \$4,000, 4000 blancs pour 10 jours.

S'adresser au bureau du Directeur, No. 54 Rue de Chartres; ou au Bureau de la Botte de France.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement de Brick America, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,

12 fév. Rue Royale, No. 67.

Aux amateurs de beaux Chapreaux.

Les soussignés viennent de recevoir par le paquebot France, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fait, fin et commun.

MATHIEU & PINTA,

27 fév. Rue de la Levée entre Conti et Bienville, No. 46.

CHAPEAUX.

Le soussigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très modérés.

7 mars. E. DEBERGUE.

Dissolution de Société.

La société qui existait entre Charles Jourdan et Felix Paul, sous la raison de Ch. Jourdan & Co. est dissoute d'un commun accord, à partir du 1er Avril; Ch. Jourdan est seul chargé de la liquidation; en conséquence, ceux qui ont quelques réclamations à former sont invités à se présenter, comme aussi ceux qui doivent à la ci-devant société sont priés de s'acquitter le plus tôt possible.

Ch. Jourdan.

8 avril. Fx. Paul.

PENSION BOURGEOISE.

MME. BLOIS prendra en pension des personnes âgées, dans la maison au coin des rues Poydras et Tchoupitoulas, faubourg Ste. Marie, au prix les plus modérés.

27 mars—1m.

VOURMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par le Philetus du Havre.

3 balles Toile écru pour pantalon.

7 dito Coutil do. pour pantalon.

D'importations antérieures.

300 boîtes Vin rouge de toutes qualités.

1500 caisses dito et blanc ditto.

300 dito Prunes.

Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bouchons, eau de Cologne, &c. &c.

27 fév.

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la feu Vve. Dreux sont priées de se présenter au soussigné, exécuteur testamentaire.

17 mars—3

A. DREUX.

TRAITES sur la Havane, à vendre.

29^e SERRAPHIN CUCULLU. 12 fév.

9 avril—8

JOACHIN CIRILO.

Hôtel Pontchartrain.

Le Sr GIRAudeau Jnc. a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre le bel Etablissement du Lac, connu sous le nom d'Hotel Pontchartrain, tenu ci-devant par M. Coquet. Ayant fait quelques améliorations à cet établissement et mis tous ses soins à pouvoir recevoir dignement les personnes qui se présenteront, il ose espérer mériter l'encouragement du public.

Il annonce qu'il fera l'ouverture de cette maison Dimanche prochain, 26 de ce mois, et on y trouvera prêt tout ce qu'on pourra désirer. 25 avril.

25 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, un nègre nommé DICK BROWN, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, mesurant française, fort ment constitué nez plat, figure très-noire; il a plusieurs marques sur la figure. Quand il s'est absenté de chez le soussigné, il avait des pantalons de cotonnade bleue avec des piéces aux genoux, une chemise de gingas et un gilet de calinocou blanc. Il a emporté avec lui un paquet de hardes. Ledit esclave a été acheté de M. Stephen Peillon, il y a environ quatre mois et demi. La récompense ci-dessus sera donnée à toute personne qui le fera enfermer dans une des geôles de cet Etat, ou le ramènera au soussigné, faubourg Marigny, rue Marigny, No. 112.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas recevoir ou acheter ledit nègre, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi.

Mrs. les Sherrifs des diverses paroisses de cet Etat sont priés de porter leurs soins à l'arrestation de cet esclave.

2^e av.—3, 115. FRANÇOIS ROBOUAN.

DIX MAÎTRES DE RECOMPENSE.

PARTI MARRON de chez le soussigné, depuis le 25 Mars dernier, le muâtre nommé CHARLES, âgé d'environ 40 ans, ne parlant qu'anglais, taille d'environ 5 pieds 3 pouces français, très gras, figure rouge, yeux noirs, nez large, et une forte cicatrice sur le front.

Lequel qu'il sera trouvé, sera récompensé de 1000 piastres.

Tout billet qui aura gagné un prix de moins de 100 piastres sera considéré comme nul.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 118.

Prix des Billets.

Entiers \$4. demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET.—Directeur, rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis.

11 avril.

VOURMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers bâtiments de Bordeaux et du Havre.

15 balles de brin pour moustiquaire, 3-4 lère. qualité.

100 pièces de velours coton, (pour le marché espagnol.)

4 balles de toile grise pr. pantalons, 4 do. l'ontine.

100 pièces coutil écru, 12 balles fil de Rennes, très fin.

D'importations antérieures.

250 boîtes vin rouge de Bordeaux de \$4 à 50 piastres.

15 tierçons vin blanc haut Barsac et Sauterne.

25 caisses de prunes par 10e. de boîte.

1500 do. de vin rouge et blanc, diverses qualités. 10 boucauds fil à voile et à seine.

15 ca. serrures et autres ferremens.

20 tierçons vin aigre blanc. 10 pipes eau de vie de preuve.

20 damejannes eau de vie de Cognac, très vieille, et 1ère. qualité.

20 do. vieux vin d'Oporto depuis 8 ans dans le pays.

40 barils de café 1ère. qualité, de St. Yago de Cuba.

50 surons de tabac de Cuba, pour cigares. 20,000 bouchons pr. bouteilles et damajannes.

18 avril.

Florence, Draps français &c.

LES soussignés débarquent dans ce moment des navires Waltham et Milton de Bordeaux, et offrent à vendre Des Florences de couleurs assorties. Draps français et cirassonnés. 4ème. preuve Eau-de-vie Cognac, en pipes et en barils de 18 gallons, d'une qualité supérieure.

Tableaux à musique.

Vinaigre de vin blanc, Fruits à l'eau-de-vie et un assortiment général de vin rouge de Bordeaux, en barriques et en caisses.

G. T. BORDUZAT & Co. 8 avril Rue Royale, No. 108.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE Des Natchitoches.

CINQUIÈME CLASSE POUR 1829, Devant se tirer positivement à la Bourse, le Samedi 9 Mai.

PROSPECTUS.—

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 5,000	5,000
1 " " 3,000	3,000
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,600	1,600
1 " " 1,412	1,412
6 " " 750	4,500
6 " " 550	3,300
6 " " 350	2,100
156 " " 50	7,800
780 " " 8	6,240
7800 " " 4	31,200

5,760 Lots \$77,952

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30, 936 avec deux et 7,800 avec un seul numé. Les billets restant au nombre de 15,600, auront chacun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2..... 5,000

2, 1 et 3..... 3,000

2, 3 et 1..... 1,800

3, 1 et 2..... 1,600

3, 2 et 1..... 1,412

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er., 2e. et 3e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à..... 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er., 2e. et 3e., dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelque ordre que ce soit, auront droit à..... 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à..... 50

ATTENDU AVIS.

que Samuel S. Wheeler s'est adressé à moi, demandant la concession de deux obligations souscrites par lui, la première, le 16 Avril 1828, comme Shérif de la paroisse de la Fourche-Intérieure, conjointement avec Henry F. Knoblock et Jean Louis Labadie & Co. comme cautions; la seconde, le 18 Avril 1828, comme Collecteur des taxes de la dite paroisse, conjointement avec John Maranges et Aubin B. Thibodeaux, comme cautions.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à fournir, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les 90 jours qui suivront la publication de cet avertissement, les raisons pour lesquelles les dites obligations ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nolle-Orléans, le trentième jour de Mars, mil-huit-cent-vingt-neuf, et la cinquante troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

P. DARRIGNY, Gouverneur de la Louisiane.

G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat. 31 mars

AVIS

ATTENDU que William C. Randall s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite le vingtième jour de Mars mil-huit-cent-vingt-sept, comme annotateur des hypothèques de la paroisse de l'Ascension, conjointement avec David A. Randall, comme caution, soit levée et annulée;

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagements ne seraient pas annulés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce deuxième jour d'Avril mil-huit-cent-vingt-neuf et dans la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

P. DARRIGNY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le Gouverneur

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour du Premier District Judiciaire.

Joseph Eyguesse } IL est ordonné qu'une réunion des créanciers de la dite paroisse ait lieu en l'office de Mr. G. R. Stringer, notaire public, le Lundi 4 de Mai prochain, à 10 heures A. M., à l'effet de prendre en considération l'objet de la pétition j et pendant ce tems, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens dudit Joseph Eyguesse sont et demeurent suspendues. Et il est de plus ordonné que Mr. G. K. Rogers, soit nommé pour défendre les intérêts des créanciers absents.

Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de ladite cour.

JNO. L. LEWIS, Greffier.

3 Avril.

EN débarquement du navire Kozelans de Bordeaux et à vendre par D. G. Borduzat & Co. rue Royale No. 108.

Une pipe vieillie eau-de-vie de Cognac, et d'importations antérieures.

Gants de peau assortis, pour homme et pour femme.

Bas de soie pour femme bordés à jour - Souliers pour femme, en prunelle, mûr, roquin et satin.

Robes de cote pailli, lithographées. Cote pailli.

Papier français, assorti en diverses qualités.

Barriques de vin rouge de divers crus. Huile en panier, vins en caisse, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anizette en panier.

25 nov

COUR DE PAROISSE de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, 13 Avril 1829. —Présent l'honorable James Pitot.

Thomas Johnston } IL est ordonné que la lecture et l'enregistrement de débats des créanciers sur cette affaire devant le notaire, et sur motion de M. Morse, écuyer, avocat du pétitionnaire, il est ordonné par la Cour que les créanciers dudit pétitionnaire et tous ceux qui sont intéressés dans cette affaire, aient à faire connaître devant la Cour, le 25 courant, ou d'ici à cette époque les raisons pour lesquelles la dite pétition ne serait pas homologuée.—Je certifie conforme l'extraict ci-dessus.

Thos S. KENNEDY—Greffier.

Le soussigné vient de recevoir par les paquebots Kentucky et Talma, venant de New-York, un assortiment complet de Lingé d'été, consistant en :

Levée et Vestes de Bombazine

Ditto de bomfaset et cirassonné.

Ditto de coutil blanc et gris.

Ditto de toile blanche et grise.

Ditto de printanière à la mode.

Gilets de dessous en basin blanc, piqué et rayé.

Ditto en poil de chèvre.

Ditto en soie, noire, unie, et rayée.

Ditto en soie, de couleur.

Chemises de toile fine et commune, garnies et unies.

Bretelles en soie et à ressorts, Mouchoirs pour cou et poche.

Aussi, un joli assortiment de Chapeaux et Souliers les plus à la mode.

MATHIEU & PINTA,

rue de la Levée, entre Conti et Bienville, 8 avril No. 46

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry-Astot et Roxelane, de Bordeaux :

Eau-de-vie en pipes 4ème. preuve (Dupuy) Vin rouge en barriques divers crus, Vinaigre blanc 1ère. qualité.

Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons.

Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne.

Do. do. 1ères. Graves par caisses de 244 bouteilles.

Vin rouge en caisses, Château-Margaux, St. Julien &c.

Do. do. Gruau Larose, Leville, Château Lafitte par caisses de 12 bouteilles et 244 bouteilles.

Vivres conservés, tels que Sardines crues, au beurre et à l'huile, Franboises, Cerises, Fraises, Abricots, Coings &c.

Fruits à l'eau-de-vie, Saucissons de Lyon, Prunes par 1000 de caisse.

Liqueurs par caisses de 12 bouteilles. Fil à voile par pelottes de 10 à 20 à la liv. Fil à seine par échereaux.

Fil de Rennes blanc, fin.

Lignes de pêche.

Serrures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferremens.

De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles.

21 nov

REMEDE

Infailible contre la dysenterie.

AVIS.—Une ancienne habitante de St. Domingue possède, pour guérir la dysenterie, un remède qui n'a jamais manqué de produire à ceux qui s'en sont servis, les plus grands soulagemens. Son mode de traitement est fort simple; elle n'exige rien du malade qu'après sa guérison finale; elle traitera gratis les personnes indigentes; ces derniers payant seulement le coût des remèdes.—S'adresser au bureau de l'Abéille 16 avril.

16 avril—4

P. BRESSIER, A l'encointure Dumaine et Bourbon.